

SAISIR LE DÉFENSEUR DES DROITS

Votre démarche en ligne

 www.defenseurdesdroits.fr

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez contacter et saisir l'autorité du Défenseur des droits. Plus les demandes individuelles pour un sujet donné sont nombreuses, plus grandes sont les chances de voir le traitement des saisines accéléré.

1 Cliquer en haut à droite sur [Saisir le défenseur des droits.](#)

2 En bas de la page à gauche cliquer sur [par formulaire en ligne.](#)

3 Vous arrivez sur la page de Réclamation où il faut choisir entre :
o [Je souhaite saisir le Défenseur des droits](#)
o [J'ai déjà saisi le Défenseur des droits et je souhaite transmettre des pièces complémentaires](#)

Puis cliquer sur [Suivant.](#)

4 Cocher le champ correspondant à votre réclamation X.

5 Compléter le formulaire de réclamation en expliquant les raisons de votre demande.

6 Ajouter si besoin des pièces justificatives que vous pouvez envoyer [directement sur le site](#) où [par courrier](#) :

Le Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07

Cliquer sur [Suivant.](#)

7 Renseigner [vos coordonnées](#) et cliquer sur [Suivant.](#)

8 Votre demande a bien été enregistrée, vous pouvez éditer ce document.

Il est important de conserver votre numéro de référence.